

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2022**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE MARDI 14 JUIN 2022 À 18h00

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

#### MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

#### PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
DANY ST-AMANT	siège 5		

#### ABSENTS :

JULIEN BUSSIÈRES siège 6

Était également présente : M<sup>e</sup> Lydia Laquerre, greffière

#### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **OFFRE DE SERVICES – ACQUISITION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'USINE DU LAC BOWKER**
3. **LEVÉE PARTIELLE ET TEMPORAIRE D'INTERDICTION DE STATIONNER SUR L'AVENUE DU PARC**
4. **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE RACINE – PRÊT D'EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **236-22-06-14 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

#### **237-22-06-14 OFFRE DE SERVICES – ACQUISITION D'UNE GÉNÉRATRICE POUR L'USINE DU LAC BOWKER**

ATTENDU l'offre de services de Drumco Énergie, en date du 2 juin 2022, pour l'acquisition d'une génératrice et ses accessoires;

ATTENDU QUE cette offre de services s'avère être la plus avantageuse et conforme;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Drumco Énergie, pour l'acquisition d'une génératrice et ses accessoires, pour un montant de 81 525 \$ excluant les taxes applicables (p.b.23-050-00-009).

**238-22-06-14**    **LEVÉE PARTIELLE D'INTERDICTION DE STATIONNER SUR L'AVENUE DU PARC**

ATTENDU la demande de Bombardier Produits Récréatifs inc., pour l'autorisation de stationnement dans la rue lorsque des travaux de décontamination auront lieu dans leur stationnement situé sur les lieux de leurs installations industrielles;

ATTENDU QUE cette autorisation est temporaire, à compter du 27 juin 2022, jusqu'au 20 août 2022;

ATTENDU QU'il est possible de se stationner gratuitement dans les rues avoisinantes, soit sur l'avenue J.-A.-Bombardier, et les rues Place des Cèdres, Place des Mélèzes, Place des Lilas et Place des Cormiers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter une levée partielle et temporaire d'interdiction de stationnement sur l'avenue du Parc, entre l'avenue J.-A.-Bombardier et la rue Place des Lilas, du côté Nord. La durée de stationnement permis dans cette section est de 24h, à compter du 27 juin au 20 août 2022. L'interdiction de stationner du côté de la piste cyclable demeure.

ADOPTÉE

**239-22-06-14**    **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE RACINE – PRÊT D'EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU la demande de la municipalité de Racine, pour le prêt temporaire d'employés des travaux publics, vu l'absence de main-d'œuvre qualifiée, actuellement dans la municipalité;

ATTENDU QUE les employés des travaux publics de la Ville de Valcourt pourront aller prêter main forte à la municipalité de Racine, sur une base volontaire et seulement les vendredis après-midi à compter de 13h;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de la municipalité de Racine, soit le prêt temporaire d'employés des travaux publics, sur une base volontaire et pour une durée maximale de trois semaines, tel qu'indiqué dans la demande initiale.

QUE soient facturés à la municipalité de Racine les frais usuels, selon les tarifs suivants :

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Nom de l'employé	Taux horaire Supplémentaire (Jours ouvrables, samedi et dimanche) (50%)	Taux horaire Supplémentaire (Jours fériés) (100%)
Marc Tétrault	\$ 72,79	97,05 \$
Jonathan Morin	\$ 63,43	84,57 \$
Daniel Gaucher	\$ 61,39	81,86 \$
Steven Leboeuf	\$ 54,55	72,73 \$
Marie-Claude Roy	\$ 44,89	59,86 \$
Charles Côté	\$ 33,86	45,15 \$

\*Un minimum de trois heures sera facturé

ADOPTÉE

### 240-22-06-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h16.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Pierre Tétrault, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Lydia Laquerre, Greffière